

Enseignement et éducation physique

Mention : STAPS : Education et motricité [Licence]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Durée : 3 ans
- > ECTS : 180
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Durée moyenne de la formation :
L3 Enseignement et éducation physique : 0 h

Présentation

Présentation

L'offre de formation pour la rentrée 2026 est en cours de construction. À titre indicatif, vous pouvez consulter l'[offre 2025-2026](#).

La troisième année de Licence STAPS mention « Education et Motricité » (EM), organisée en 2 semestres, a pour but de former les étudiants au métier d'enseignant (d'EPS, Professeur des Ecoles) et poursuit donc les objectifs suivants :

- compléter la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives.
- développer des compétences et des connaissances pratiques, technologiques et didactiques dans les différentes Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées en EPS.

- comprendre le métier d'enseignant dans son environnement professionnel, appréhender la diversité des publics scolaires, et commencer à construire progressivement une véritable professionnalité à travers des stages en milieux scolaires diversifiés (collèges et lycées) et l'analyse de ces expériences pédagogiques.
- préparer efficacement les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe ou du Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles (CRPE).

L'année de L3 EM associe des enseignements disciplinaires, didactiques, pédagogiques ainsi que des stages en milieu scolaire en pratique accompagnée, à une propédeutique à la préparation aux épreuves du concours du CAPEPS.

Elle doit logiquement déboucher sur une demande d'admission en première année de Master des Métiers de l'Éducation et de la Formation (MEEF) (essentiellement parcours EPS).

- l'admission n'est pas automatique et se fait après l'étude de votre dossier.

La L3 EM permet également de développer des compétences relatives à l'activité de recherche et permet également de rejoindre, sur examen de dossier, des masters orientés vers la recherche (par exemple, à Paris Nanterre : Master PNPMP (plutôt orienté vers la Psychologie, les Neurosciences et la Physiologie du Mouvement et de la Performance), Master 3S:PNI (Orienté vers les Sciences Sociales) et le Matser "Etude du Dopage et Analyse des Politiques Anti-Dopage".

Objectifs

Descriptif de la L1 et L2 (tronc commun)

Objectifs généraux de la formation :

Aider les étudiants à construire un parcours de formation adapté à leurs intérêts et capacités ainsi qu'aux débouchés professionnels. Préparer les étudiants à entrer dans la vie active soit directement à la fin de la licence, soit par l'intermédiaire de concours (Professorat des écoles, CAPEPS, concours de la fonction territoriale), ou à s'engager dans des études plus longues (Master, Doctorat).

Acquérir les outils nécessaires à l'analyse et à la compréhension du secteur professionnel choisi. Favoriser l'intégration des connaissances scientifiques, techniques et pratiques, pour être capable de concevoir, construire, mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu et aux publics concernés (valides et non-valides : enfants, adolescents, adultes...).

Objectifs d'apprentissage de la formation :

L'étudiant doit acquérir et approfondir des concepts fondamentaux dans le domaine de l'éducation physique et de l'activité physique et plus généralement en Sciences du Sport et du Mouvement Humain. Ces concepts recouvrent un large champ disciplinaire et pluridisciplinaire appartenant à la fois aux sciences humaines et sociales et aux sciences de la vie.

L'acquisition et la mise en application de ces savoirs fondamentaux reposent sur l'apprentissage et l'utilisation d'outils méthodologiques variés correspondant aux divers champs disciplinaires (méthodologie de la recherche, techniques d'expression et communication, documentation, informatique, statistiques et mathématiques) ainsi que la maîtrise d'au moins une langue vivante étrangère.

L'étudiant doit acquérir les connaissances du milieu professionnel (didactique, pédagogie, etc.), qui s'appuient sur les connaissances technologiques, techniques et pratiques des Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA). L'acquisition de ces dernières doit pouvoir bénéficier d'un éclairage scientifique issu des concepts théoriques développés dans les enseignements disciplinaires et pluridisciplinaires. A ce titre, l'initiation à la recherche doit fournir le cadre méthodologique à cet éclairage scientifique.

Les acquisitions en termes de savoir-faire illustrent les compétences de l'étudiant nécessaires à son entrée dans la vie active, pour préparer des concours et poursuivre des études supérieures. Il faut, en tout premier lieu, maîtriser la transmission des concepts par une expression écrite et orale de niveau supérieur.

Les acquisitions témoignent de la capacité de l'étudiant à articuler les concepts théoriques, issus des savoirs disciplinaires, avec les connaissances du milieu professionnel et les connaissances technologiques et techniques des APSA. Pour réaliser cette articulation, l'étudiant doit acquérir une méthode de travail. Il doit être capable de concevoir et construire un raisonnement cohérent et argumenté, lui permettant de mettre en œuvre et réguler une intervention adaptée aux caractéristiques du milieu (scolaire, fédéral, institutionnel...) et de la

population concernée (tous publics valides et non-valides : enfants, adolescents, adultes...). La capacité à synthétiser les connaissances tant sur le plan théorique que pratique et la pertinence de leur utilisation dans une situation donnée donnent à l'étudiant la possibilité de poursuivre ses études en Master. Enfin, l'étudiant doit pouvoir disposer des connaissances et des démarches de la pensée utiles à la réussite des concours notamment ceux qui sont organisés par l'Éducation Nationale (Professorat des écoles, Professorat d'EPS).

Organisation

Le licence STAPS Mention "Education et Motricité" permet, après un tronc commun aux semestre 1 et 2, une pré-spécialisation dès le semestre 3 et une spécialisation définitive aux semestre 5 et 6.

Stage ou alternance

Stages

> Stage: Obligatoire (60h en L3 (en EPLE))

Stage en EPLE en binôme, sous la conduite d'un enseignant EPS tuteur ; observation et pratique accompagnée, connaissances institutionnelles du fonctionnement d'un EPLE.

Observations, conceptions et animations de séquences d'enseignement de l'EPS au sein d'un EPLE sous la tutelle d'un enseignant EPS tuteur, nommé par les IPR.

Principaux contenus d'enseignement

- Éléments méthodologiques de construction de documents préparatoires à l'animation de leçons ou séquences d'enseignement en EPS. Projets et bilans de cycles, projets et bilans de leçon ou de séquences d'enseignement de l'EPS.
- Analyses de l'activité des élèves en EPS. Analyse de l'acte d'enseignement.
- Animations de leçons ou de séquences d'enseignement en EPS. Participation à l'acte d'évaluation en EPS.
- Paramètres d'analyse

Des ressources et contraintes constitutives de l'enseignement. En établissement scolaire du second degré. Connaissances des publics scolaires.

Compétences

- S'approprier des méthodes d'élaboration et d'analyse des différents projets qui fondent l'intervention de l'enseignant d'EPS en collège et en lycée
- Développer des capacités de gestion et d'animation de leçons ou de séquences d'enseignement en EPS.
- S'approprier des connaissances institutionnelles relatives à l'enseignement en EPLE. S'approprier la construction des démarches d'analyse à l'acte d'enseignement.
- Confronter les connaissances acquises à l'université (démarches didactiques et courants pédagogiques) avec les réalités de la pratique de l'enseignement.

Admission

Conditions d'admission

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Pour une candidature en Licence 2 et Licence 3 : ecandidat. Plus d'informations sur : <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur : <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sincrire-a-une-formation>

Pré-requis et critères de recrutement

Pour une candidature en Licence 1 : parcoursup.fr

Pour une candidature en Licence 2 et Licence 3 : ecandidat. Plus d'informations sur : <https://www.parisnanterre.fr/candidatures-et-inscriptions>

Pour les étudiants relevant de la procédure Études en France, plus d'informations sur : <https://etudiants.parisnanterre.fr/international/etudiant-international/sincrire-a-une-formation>

Et après

Poursuite d'études

A l'université Paris Nanterre

Dans le prolongement de la licence :

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF), 2nd degré, Parcours : Education Physique et Sportive
Master MEEF, 1er degré, Parcours : Professorat des écoles Possibilités de poursuite d'études dans les Masters de la Mention Management du sport : Parcours Management des Événements et des Loisirs Sportifs - Conduite de Projet (MELS-CP), Parcours Management des Organisations Sportives (MOS), Parcours Sport et Sciences Sociales: Perspectives nationales et internationales (SSS:PNI), et Parcours Etude du dopage et analyses des politiques anti-dopage (DOPAGE).

Et dans la Mention STAPS Activité physique adaptée et santé (APA-S) avec le parcours Activité physique adaptée: Réhabilitation, Inclusion et Bien-être (APA-RIBE) et le parcours Psychologie, Neurosciences, Physiologie : Mouvement, Cognition, Santé (PNPMCS)

Autres parcours possibles :

Concours fonction publique territoriale

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité :

Milieu scolaire // Éducation en activités physiques et sportives // Animation sportive et de loisirs // Médiation socio-éducative par les activités physiques et sportives

Métiers :

Enseignant·e du 1er ou 2nd degré // Éducateur·trice sportif // Animateur·trice en activités physiques et de loisirs

Contact(s)

> Sandrine Bouchareb

Responsable pédagogique

sandrine.b@parisnanterre.fr

> **Akim Oualhaci**

Responsable pédagogique
aoualhaci@parisnanterre.fr

Autres contacts

Responsable pédagogique :

Licence 1 : Mme Carole FERREL cferrelc@parisnanterre.fr

Licence 2 : M. Nicolas SOUCHON

nsouchon@parisnanterre.fr

Licence 3 EM : Mme Sandrine BOUCHAREB

sandrine.b@parisnanterre.fr et M. Akim OUALHACI
aoualhaci@parisnanterre.fr

Secrétariats pédagogiques :

Première année L1 : Mme Islem BEN AMOR

01 40 97 56 50

ibenamor@parisnanterre.fr

Bureau 102, 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Deuxième année L2 : Mme Jocelyne MORO

01 40 97 56 51

jocelyne.moro@parisnanterre.fr

Bureau 100, 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Troisième année L3 : Mme Armelle PORREE

01 40 97 56 52

aporee@parisnanterre.fr

Bureau 100 - 1er étage du bâtiment Alice MILLIAT

Programme

L3 Enseignement et éducation physique

Semestre 5

Nature CM TD TP EAD Crédits

Semestre 6

Nature CM TD TP EAD Crédits